



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 06/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D - 2019/251

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Restructuration de la piscine Galin - Demande de subvention - Autorisation

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2018/282 en date du 9 juillet 2018, vous avez approuvé l'avant projet définitif pour la restructuration de la Piscine Galin.

Le programme prévoit, outre le désamiantage, la rénovation complète du clos-couvert, la remise en état de la structure, la modernisation des équipements techniques et les mises aux normes actuelles, notamment l'accessibilité à tous les publics.

Il s'agit d'un équipement de proximité qui accueillera aussi bien les scolaires que les clubs et associations sportives du quartier. Cette opération vise à rendre accessible la pratique sportive, notamment l'apprentissage de la nage, au plus grand nombre. En effet, depuis sa fermeture en 2014, le territoire de la rive droite est le secteur le plus carencé de la métropole, avec une surface de plan d'eau par habitant qui s'élève à 0,005 m². La Fédération française de natation préconise une surface entre 0,017 m² et 0,020 m² de plan d'eau par habitant pour répondre aux besoins de l'ensemble des usagers.

La réalisation de ces travaux est susceptible de bénéficier de cofinancements selon le plan de financement prévisionnel défini ci-après :

Financeurs	Montant en €	%
Centre national pour le développement du sport	800 000 €	9,30 %
Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	600 000 €	6,98 %
Conseil départemental de la Gironde	228 000 €	2,65 %
Bordeaux Métropole	2 455 615 €	28,55 %
Ville de Bordeaux	4 516 385 €	52,52 %
TOTAL	8 600 000 €	

Dans l'éventualité où ces cofinancements seraient moindres, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter les cofinancements évoqués ci-dessus,
- à signer tout document y afférant,
- et à les encaisser.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA